



Schoelcher, le Vendredi 8 octobre 2021

**CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DANS CERTAINS CORPS DE
PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE (A.S.S.
NATIONAUX) ET DE BIBLIOTHEQUES : SESSION 2022**

Le RECTORAT DE LA MARTINIQUE communique l'ouverture des registres d'inscription aux concours et examens professionnels dans certains corps de personnels d'encadrement et de personnels administratifs, sociaux, de santé et des bibliothèques **au titre de la session de 2022** :

**INSCRIPTION : Du MARDI 12 OCTOBRE 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris)
au MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 à 17H00 (heure de Paris).**

**Tous les concours suivants seront gérés dans l'application
CYCLADES**

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Très important: chaque candidat conserve son **identifiant et son mot de passe** afin d'effectuer des modifications, DE TELEVERSER les pièces justificatives et faire le suivi du concours concerné (convocation, relevé de notes etc...)

1- Recrutements nationaux des personnels administratifs, sociaux et de santé

- Attaché d'Administration d'Etat Interne (AAE)
- Médecin
- conseiller technique de service social (CTSS)

2-1 Examens professionnels d'avancement de grade des personnels ASS

- Attaché Principal d'Administration d'Etat (APAE)
- SAENES de classe supérieure
- SAENES de classe exceptionnelle

3- Recrutements nationaux des personnels des bibliothèques

- conservateur externe
- conservateur interne
- conservateur externe spécial
- bibliothécaire externe
- bibliothécaire interne
- bibliothécaire externe spécial
- BIBAS de classe normale externe
- BIBAS de classe normale interne
- BIBAS de classe supérieure externe
- BIBAS de classe supérieure interne

4- Examens professionnels d'avancement de grade des personnels des bibliothèques

- Bibliothécaire hors classe
- BIBAS de classe exceptionnelle
- BIBAS de classe supérieure

A. Pour les pièces justificatives, le téléversement se fera dans l'application CYCLADES, Du MARDI 12 OCTOBRE 2021 à partir de 12h00 (heure de Paris) au MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021 à 23h59 (heure de Paris)

- ✓ Le dernier diplôme obtenu ou titre (pour certains concours)
- ✓ La carte d'identité couleur ou le passeport
- ✓ L'état de services visé par le supérieur hiérarchique et la Direction des personnels du Rectorat
- ✓ L'arrêté de nomination en qualité d'agent titulaire ou non titulaire
- ✓ L'arrêté sur lequel figure l'échelon actuel
- ✓ Les photocopies du contrat ou de l'agrément, du contrat de travail (pour l'enseignement privé et les contractuels)
- ✓ La demande de dispense de titre ou de diplôme par les mères ou pères de famille (photocopie du livret de famille ou attestation sur l'honneur) etc
- ✓ Les demandes d'aménagement d'épreuves pour les candidats présentant un handicap ou un cas particulier etc...

B. Documents à adresser par courrier (Cachet de la poste faisant foi)

**Du MARDI 12 OCTOBRE 2021 au MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021,
Au Rectorat à la Direction des examens et concours – DEC3 :**

- ✓ **Le récapitulatif d'inscription**
- ✓ **3 petites enveloppes à fenêtre**, timbrées au tarif en vigueur pour les lettres prioritaires (timbre rouge) sans porter votre nom et prénom
- ✓ **1 enveloppe à fenêtre grand format (23 x 32.5)** affranchie à 2.80 € (ne pas reporter le nom, le prénom et l'adresse sur les enveloppes)

C. Documents à adresser par courrier (Cachet de la poste faisant foi)

**Du MARDI 12 OCTOBRE 2021 au MERCREDI 17 NOVEMBRE 2021,
Au Rectorat à la Direction des examens et concours – DEC3 :**

- ✓ **Concours BIBAS classe supérieure externe et interne**
Attention : pour les concours BIBAS les pièces justificatives seront obligatoirement téléversées dans CYCLADES par les candidats, à l'exception du dossier de demande d'équivalence de diplôme du concours externe qui devra être renvoyé obligatoirement par voie postale et en recommandé simple en cinq exemplaires à la Division des Examens et Concours du Rectorat de la Martinique au plus tard le mercredi 17 novembre 2021 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Le Dossier RAEP des concours session 2022 est à téléverser dans votre espace candidat sur CYCLADES à la Rubrique « Mes justificatifs »

au plus tard le 23 novembre 2021 à 23h59 (heure de Paris):

L'examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal **APAE**

L'examen professionnel d'avancement au grade SAENES de classe exceptionnelle **SAENES CE**

Concours interne conseiller technique de service social **CTSS**

L'examen professionnel d'avancement au grade Bibliothécaire hors classe **BIBAS HC**

L'examen professionnel d'avancement au grade BIBAS de classe exceptionnelle **BIBAS CE**

L'examen professionnel d'avancement au grade BIBAS de classe supérieure **BIBAS CS**

Pour les autres concours, merci de vérifier les dates et les consignes dans l'application Cyclades.

II) RECOMMANDATIONS GENERALES :

Avant de vous inscrire au concours, il est recommandé de consulter le site du ministère, education.gouv.fr (**rubrique métiers et ressources humaines puis concours**) pour prendre connaissance des conditions de diplômes, conditions particulières propres à chaque concours, d'ancienneté et les modalités de téléchargement des dossiers RAEP (de certains concours).

Rappel : pour les concours internes administratifs, les candidats doivent être en position d'activité (en poste), de détachement ou en congé parental. Cette condition s'apprécie à la date de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours.

Pour votre information : les contrats de droit privé sont : les CDI et CDD de droit privé, les CUI, les CIE, les CAE, les CAV, les CEC, les CES ainsi que les contrats emplois jeunes ou aides-éducateurs.

Relèvent de contrats de droit public les fonctionnaires titulaires ou stagiaires, les agents contractuels administratifs ou enseignants ou assimilés (maître d'internat, surveillants d'externat, assistant d'éducation AED), les vacataires et les «CDIsés» de droit public.

Attention : Afin de prévoir l'organisation générale des concours et les convocations des candidats, il vous est demandé de fournir tous les documents réclamés aux dates prévues.
Les dossiers non transmis à la DEC3 entraîneront l'annulation des candidatures.

Transmis pour diffusion :

A Madame l'IA - DAASEN

A Mesdames et Messieurs les I.E.N., I.E.N. ET- EG et les I.A. - I.P.R.

A tous les chefs d'établissement publics et privés sous contrat d'enseignement du 1^{er} degré et du 2nd degré

A Mesdames et Messieurs les directeurs, les chefs de bureau, les chefs de services du Rectorat,

Au responsable de l'Université des Antilles

Au directeur de l'INSPE

Contacts et mails de la DEC3 : dec3.concours@ac-martinique.fr Standard : 0596 52 25 02

05 96 52 25 07	Attaché d'administration d'Etat (AAE) concours interne SAENES : examens professionnels de classe exceptionnelle et de classe supérieure Magasinier principal de bibliothèque externe, interne Conservateur de bibliothèque externe, interne et spécial réservé aux docteurs
05 96 52 25 45	Personnels d'encadrement : IA-IPR - IEN - PERDIR APAE (Examen professionnel d'attaché principal)
05 96 52 25 44	CTSS : Conseiller Technique de Service Social Médecin concours unique
05 96 52 25 28	Médecin concours unique
05 96 52 25 24	Bibliothécaire externe, interne et spécial Bibliothécaire assistant spécialisé classe normale et classe supérieure (externe interne) et hors classe Examens professionnels des bibliothécaires assistant spécialisés de classe exceptionnelle et classe supérieure (examens professionnels)
